

Marocaines d'Europe Des assises réussies

Mohamed Khalil

Après deux jours d'intenses discussions, la première rencontre des «Marocaines d'Europe» a été clôturée dimanche en fin d'après-midi à Bruxelles, par l'adoption de recommandations importantes, en mesure de faire évoluer la situation de la diaspora marocaine féminine dans le Vieux continent.

Ces assises ont démontré que la femme marocaine à l'étranger est particulièrement active et dynamique et fait preuve d'innovation afin de faire progresser sa situation. L'intensité et la richesse des débats, parfois houleux, témoignent d'une grande mutation intellectuelle. Les intervenants ont fait preuve d'une bonne connaissance des problématiques posées et des solutions préconisées, qui font de cette communauté une véritable force de propositions.

Les thématiques retenues pour cette première rencontre ont été largement et intensément débattues. Les participants aux trois ateliers de travail n'ont épargné aucun effort pour préciser les constats, formuler des propositions réalistes et réalisables, basées sur une connaissance poussée de la situation et des outils ainsi que sur une stratégie lisible et profonde du travail qui reste à mener, tant en direction des institutionnels du Maroc que des Exécutifs.

Cela se traduit par la qualité des recommandations et des suggestions formulées tout au long de ces deux jours d'échanges. Les documents de Bruxelles, ainsi que les communications de Marrakech I et II, seront compilés et feront l'objet d'une publication prochaine, comme l'a souligné Driss El Yazami à la séance de clôture, dans le premier rapport stratégique du CCME. De l'avis général des femmes parlementaires, de chercheurs européens et marocains et des nombreuses institutions européennes, les travaux ont connu un véritable succès. Ils ont souligné les grands acquis dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes au pays, tout en relevant, surtout côté pays d'accueil, la persistance d'inégalités en matière d'emploi et de salaires, sans parler des injustices dues à l'origine de l'immigration. Les assises ont permis également d'exposer les stratégies spécifiques de lutte contre les discriminations de genre.

Par ailleurs, des actions spécifiques ont été présentées en matière d'engagement citoyen des femmes. Les témoignages présentés dans l'atelier consacré à la Moudawana étaient éloquentes et ont permis de mieux cerner la problématique de l'application, notamment de ses articles 114-115 et 128 et ont interpellé directement le pouvoir judiciaire et l'Exécutif marocain pour mettre en place des outils transparents pour l'application de la loi sur le Code de la famille. Mais cela doit passer également par une meilleure connaissance des lois dans les pays d'accueil, avec charge pour le gouvernement marocain de sensibiliser ses pairs européens à ce sujet. Driss El Yazami a promis, à la clôture des travaux, de «continuer à travailler pour soumettre des solutions à court et à long terme».

Soulignons enfin qu'une fédération des associations de femmes marocaines pour la défense de l'intégrité territoriale a été créée, à l'initiative d'associations de la société civile et de parlementaires marocaines, et dont la coordination a été confiée à Zahra Haidara, présidente de l'Association sahraouie de soutien au projet d'autonomie, basée en France. D'autre part, la prochaine rencontre, consacrée aux Marocaines de l'Afrique sub-saharienne, est programmée pour le mois de mars 2011, probablement à Dakar.